

Plan consulaire d'urgence

Votre guide pratique étape par étape, pour réagir aux crises et en atténuer les conséquences pour vos ressortissants à l'étranger

Migrants dans les pays en crise : Soutenir une approche basée sur les faits pour une action efficace et concertée des États

Projet financé par l'UE



Projet mis en œuvre par l'ICMPD



En coopération avec la CFO



Plan consulaire d'urgence : introduction

La planification d'urgence joue un rôle crucial pour aider les gouvernements et autres intervenants, à réagir aux risques associés aux crises et à les atténuer. Des plans d'urgence consulaires devraient être mis à jour régulièrement et tenir compte de la présence des ressortissants dans le pays de destination, des besoins potentiels et des capacités. Un bon plan doit être flexible, réalisable, clair et adapté aux dynamiques régionales, nationales et locales concernées. Le maintien d'échanges réguliers d'informations avec le gouvernement et les ambassades du pays de destination, et le partage des plans d'urgence lorsque cela est pertinent et possible, est important pour garantir cohérence et complémentarité.

Comment utiliser cet outil :

Vous pourrez naviguer dans ce modèle interactif comme dans un pdf, quelques fonctionnalités supplémentaires étant intégrées. Vous pourrez entrer des informations dans les champs de texte afin de créer votre plan d'urgence personnalisé à sauvegarder et à imprimer. En poursuivant votre découverte du modèle, vous trouverez des icônes d'aide proposant des pratiques de référence :



Besoin de clarification ? Cette icône **ASTUCES** vous fournira des **INFORMATIONS** utiles.



Cliquez sur cette icône pour voir les **POINTS CLÉS** à prendre en compte.



Vous voulez des **EXEMPLES CONCRETS** sur le sujet ? Voici l'icône qu'il vous faut.



Vous avez besoin d'informations supplémentaires ? Cette icône vous conduira vers des **LIENS ET RESSOURCES EXTERNES**.

➔ **ASTUCE !** Passez votre souris sur les icônes pour obtenir plus d'informations !

AMBASSADE
DE

(Pays d'origine)

À

(Pays de destination)

PLAN D'URGENCE

EN DATE
DU

(Date)



Une version non interactive du modèle est disponible
pour le personnel consulaire.

Elle peut être complétée, imprimée et utilisée ici :
www.icmpd.org/our-work/migrants-in-countries-in-crisis

Table des matières



1 Profil du pays 5

A. Cartes du pays hôte	6
B. Profil du pays hôte	7
C. Pays voisins	8



2 Communauté de migrants 9

A. Profil des citoyens dans le pays de destination	10
B. Plan de zonage	11



3 Analyse de la situation 12

A. Évaluation des risques et identification des menaces	13
B. Évaluation des vulnérabilités et étude d'impact	14



4 Plan d'urgence 15

A. Objectifs	16
I. Objectifs principaux et secondaires	17
B. Création des équipes de gestion de crise et des équipes d'assistance	18
C. Mise en œuvre du plan	19
I. Niveau d'alerte 1	20
II. Niveau d'alerte 2	21
III. Niveau d'alerte 3	22
IV. Niveau d'alerte 4	23
D. Plan de mobilisation	24
I. Pré-mobilisation	24
II. Mobilisation	25
III. Réinstallation	26
IV. Évacuation	27
V. Transit	28
VI. Arrivée	28
VII. Après l'arrivée	28
E. Plan de communication	29
F. Besoins logistiques	30



5 Annexes 31

A. Répertoires	32
B. Système de niveau d'alerte pandémique	37
C. Aide-mémoire sur les niveaux d'alerte	40
D. Enregistrement des migrants	42
E. Organigramme de l'équipe de gestion de crise (Crisis management team, CMT)	43



Profil du pays



A. Cartes du pays hôte

Les fiches descriptives du pays hôte contiennent différents types de cartes du pays, identifiant les points d'intérêt. Ces cartes offrent aux décideurs une vue d'ensemble de la zone d'opérations.

Les cartes les plus souvent utilisées pour les opérations sont les cartes physiques, politiques, de transports, démographiques et les cartes des risques.



Quelles cartes du pays de destination sont disponibles ?

- Cartes géographiques générales
- Cartes routières
- Plans de villes
- Cartes démographiques

.....

.....

.....

.....

.....

B. Profil du pays hôte

Description générale de la situation politique, sécuritaire, sociale, économique ou démographique du pays.



→ Quel est le nom officiel du pays ?

→ Quelle est la population du pays ?

→ Quelle est la principale forme de gouvernement et quel est le nom des principaux responsables ?

→ Quels sont les récents développements politiques/sécuritaires/économiques/démographiques qui ont un impact sur la situation des migrants ?

→ Quelle est la capitale du pays et quels sont les autres points géographiques clés ?

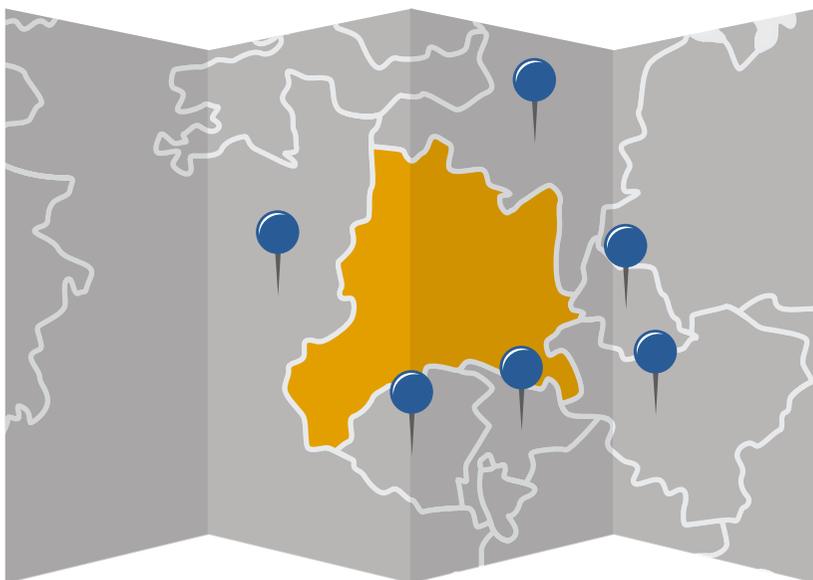
→ Quels sont les pays limitrophes ?

→ Quelles sont les caractéristiques géographiques qui facilitent ou entravent les déplacements ?

→ Quels sont les saisons ou les conditions climatiques caractéristiques qui peuvent affecter les déplacements ?

C. Pays voisins

Description générale de la situation politique, sécuritaire, sociale, économique ou démographique des pays voisins.



→ Quels sont les noms officiels des pays voisins ?

.....

→ Quels sont les récents développements politiques/sécuritaires/économiques/démographiques qui ont des retombées sur la situation des migrants ?

.....

.....

.....

→ Où sont les frontières/points de débarquement vers les principales zones d'opérations ?

.....

.....

.....

→ Y a-t-il une ambassade ou un consulat basé dans les pays voisins ?

.....



Communauté de migrants



A. Profil des citoyens dans le pays de destination

Description du sujet le plus important du plan d'urgence: les migrants.

Les personnes seront toujours le premier sujet, le plus important, de tout plan d'urgence.



Cliquez sur l'icône pour en savoir plus sur l'enregistrement des migrants.

➔ Le nombre total de citoyens en/au est
 composé comme suit: (Nationalité) (Pays de destination)

 SEXE	NOMBRE
Hommes	
Femmes	

 STATUT	NOMBRE
Régulier	
Irrégulier	

 MÉTIER	NOMBRE

 SITUATION FAMILIALE	NOMBRE
Célibataires	
Vivant en famille (mariés à des ressortissants du pays hôte, avec leur famille)	

 ÂGE	NOMBRE
0 à 5	
6 à 18	
18 à 55	
+ de 55	

 CIRCONSTANCES SPÉCIALES	NOMBRE
Détenus	
Problèmes de santé mentale	
Problèmes de santé physique	
Femmes enceintes	



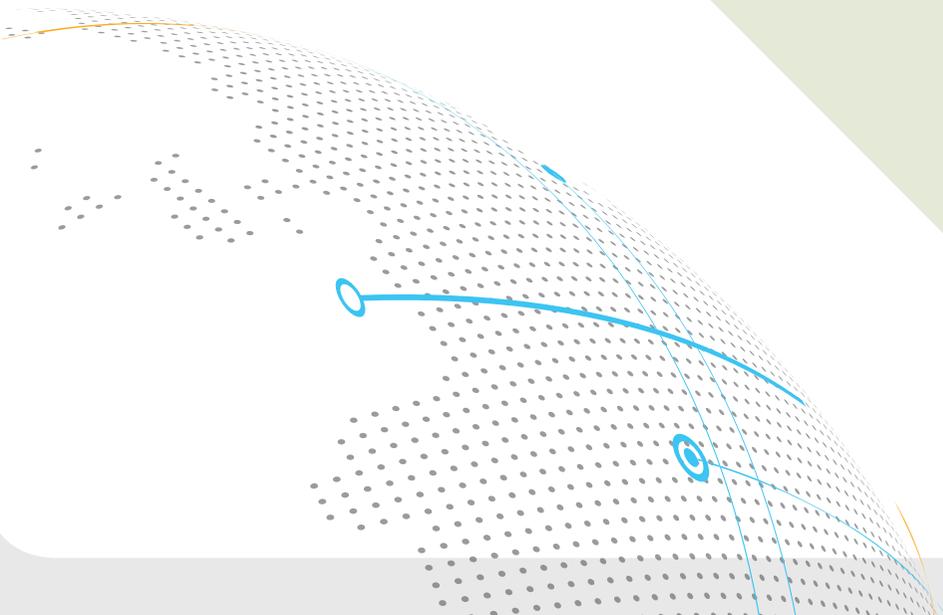
B. Plan de zonage

Description des subdivisions physiques de la zone des opérations pour la mise en œuvre du plan d'urgence.

ZONE	RÉGION COUVERTE	PERSONNE EN CHARGE <i>(Nom et coordonnées)</i>	NOMBRE DE MIGRANTS



Analyse de la situation



A. Évaluation des risques et identification des menaces

Description des différentes menaces qui peuvent toucher les migrants dans le pays de destination.

À l'aide du tableau, notez chaque danger selon sa probabilité. Cette évaluation est complètement subjective. Il n'y a pas de note juste ou fautive ; utilisez seulement votre jugement et vos expériences passées pour noter chaque sujet comme bon vous semble.

Échelle de probabilité : 5 - Très élevé ; 4 - Élevé ; 3 - Moyen ; 2 - Bas ; 1 - Très bas

INFORM est une ressource globale en accès libre d'évaluation des risques pour les crises et catastrophes humanitaires. Elle peut aider à la décision en matière de prévention, de préparation et de réponse. Les profils de risque par pays de 191 pays sont disponibles ici : www.inform-index.org



Cliquez sur l'icône pour voir les niveaux d'alerte pandémiques.

TYPE DE DANGER	PROBABILITÉ 1-5 Risque que l'événement se produise
 Tornade	
 Ouragan / Typhon	
 Inondation	
 Glissement de terrain	
 Tsunami	
 Tremblement de terre	
 Catastrophe aérienne, maritime ou liée à un autre moyen de transport	
 Sécheresse	
 Autres catastrophes environnementales (Incendie important, marée noire, catastrophe nucléaire, etc.)	

TYPE DE DANGER	PROBABILITÉ 1-5 Risque que l'événement se produise
 Épidémie ou pandémie de maladie infectieuse	
 Acte de terrorisme	
 Acte de guerre	
 Troubles civils	
 Incidents Chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN)	



B. Évaluation de vulnérabilité/étude d'impact

Description des effets pour le cas où les menaces identifiées se matérialiseraient.

À l'aide du tableau, notez chaque danger en fonction de son impact potentiel. Cette évaluation est complètement subjective. Il n'y a pas de note juste ou fautive ; utilisez seulement votre jugement et vos expériences passées pour noter chaque sujet comme bon vous semble.

Note de l'impact : 5- Mortel ; 4- Catastrophique ; 3- Critique ; 2- Contrôlable ; 1- Gênant

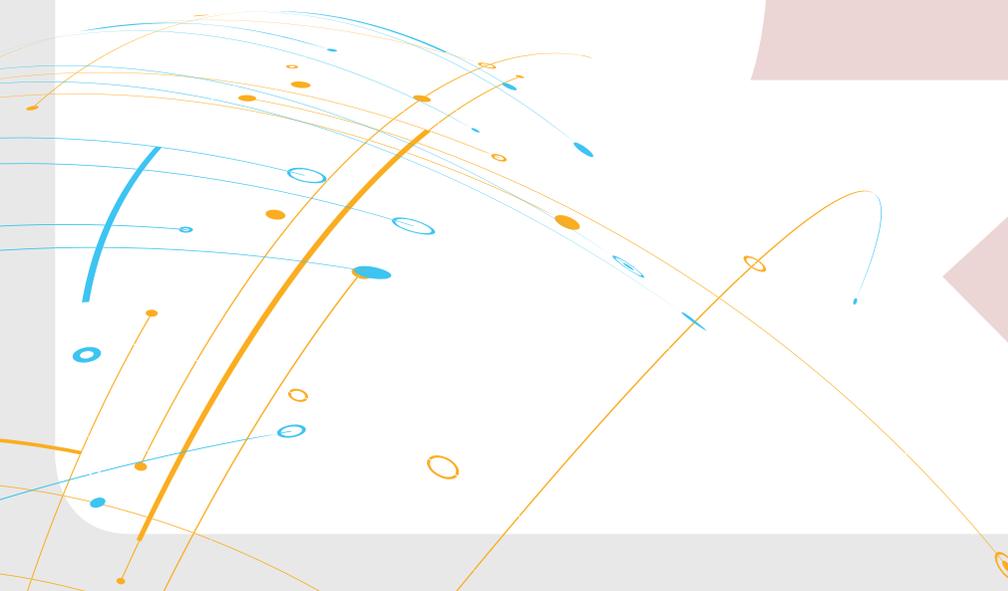
TYPE DE DANGER	IMPACT Gravité de l'événement : 5 = maximum, 1 = minimum
 Tornade	
 Ouragan / Typhon	
 Inondation	
 Glissement de terrain	
 Tsunami	
 Tremblement de terre	
 Catastrophe aérienne, maritime ou liée à un autre moyen de transport	
 Sécheresse	
 Autres catastrophes environnementales (Incendie important, marée noire, catastrophe nucléaire, etc.)	

TYPE DE DANGER	IMPACT Gravité de l'événement : 5 = maximum, 1 = minimum
 Épidémie ou pandémie de maladie infectieuse	
 Acte de terrorisme	
 Acte de guerre	
 Troubles civils	
 Incidents Chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN)	





Plan d'urgence



A. Objectifs

« DÉFINISSEZ LA MISSION ! »

Définir la mission est l'une des parties les plus importantes, si ce n'est la plus importante, du plan d'urgence. Définir la mission change l'objectif, cible les efforts et guide les actions de l'ambassade ou du consulat.

La mission ordinaire des ambassades et consulats est de renforcer les relations entre les États en menant des actions telles que les rapports politiques, la représentation économique et la diffusion culturelle.

Le déclenchement d'un plan d'urgence remplace le travail ordinaire de l'ambassade ou du consulat par les nouvelles priorités dictées par le plan.





A. Objectifs / I. Objectifs principaux et secondaires



OBJECTIFS PRINCIPAUX

Définition de l'objectif principal.

.....

.....

.....

.....

.....



OBJECTIFS SECONDAIRES

Définition des objectifs secondaires.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

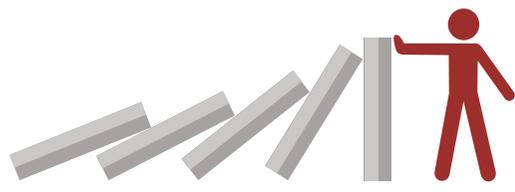
.....

.....





B. Création des équipes de gestion de crise et des équipes d'assistance



ÉQUIPE DE GESTION DE CRISE (CRISIS MANAGEMENT TEAM, CMT)

 Cliquez pour atteindre l'annexe qui vous montrera la composition des CMT

Description, composition et fonctions de l'équipe de gestion de crise.

- ➔ Responsable du CMT
- ➔ Assistant principal du CMT
- ➔ Membre du CMT – Administration
- ➔ Membre du CMT – Logistique
- ➔ Membre du CMT – Finance
- ➔ Membre du CMT – Communication

ÉQUIPES D'ASSISTANCE

Description, composition et fonctions des équipes d'assistance.

- ➔ Postes dans les pays voisins
 - Responsable d'équipe :
 - Membre :
 - Membre :
- ➔ Postes d'assistance
 - Responsable d'équipe :
 - Membre :
 - Membre :
- ➔ Équipes du pays d'origine
 - Responsable d'équipe :
 - Membre :
 - Membre :
- ➔ Équipes d'intervention rapide



C. Mise en œuvre du plan

SYSTÈME DE NIVEAU D'ALERTE

Le système de niveau d'alerte est un outil essentiel, utilisé par un gouvernement pour prendre en charge une crise concernant ses migrants.

Il est important que le personnel gouvernemental comprenne comment ses propres niveaux d'alerte correspondent aux niveaux d'alerte du pays de destination.

Exemple de système de niveau d'alerte, basé sur le système de niveau d'alerte des Philippines :

Phase I - NIVEAU D'ALERTE 1 - Étape de prévention

Quand des signes implicites de troubles ou d'instabilité sont perçus.

Phase II - NIVEAU D'ALERTE 2 - Restriction

Quand la menace de perturbations est imminente.

Phase III - NIVEAU D'ALERTE 3 - Réinstallation

Quand les signes initiaux de perturbation sont visibles.

Phase IV - NIVEAU D'ALERTE 4 - Évacuation

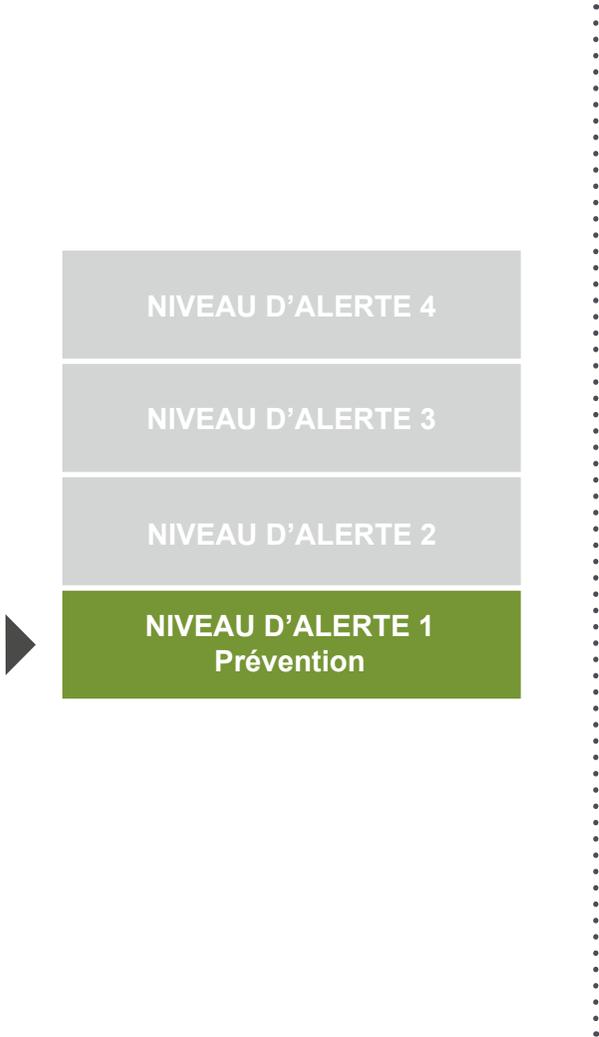
Quand le danger pour la vie humaine est inévitable.





C. Mise en œuvre du plan

I NIVEAU D'ALERTE 1 / PRÉVENTION



INDICATEURS

1.
2.
3.

MESURES À PRENDRE

- ➔ Par l'ambassade
.....
.....
- ➔ Par les postes des pays voisins/d'assistance
.....
.....
- ➔ Par le bureau du pays d'origine
.....
.....
- ➔ Par la communauté des migrants
.....
.....





C. Mise en œuvre du plan

II NIVEAU D'ALERTE 2 / RESTRICTION DE MOUVEMENT



INDICATEURS

1.
2.
3.

MESURES À PRENDRE

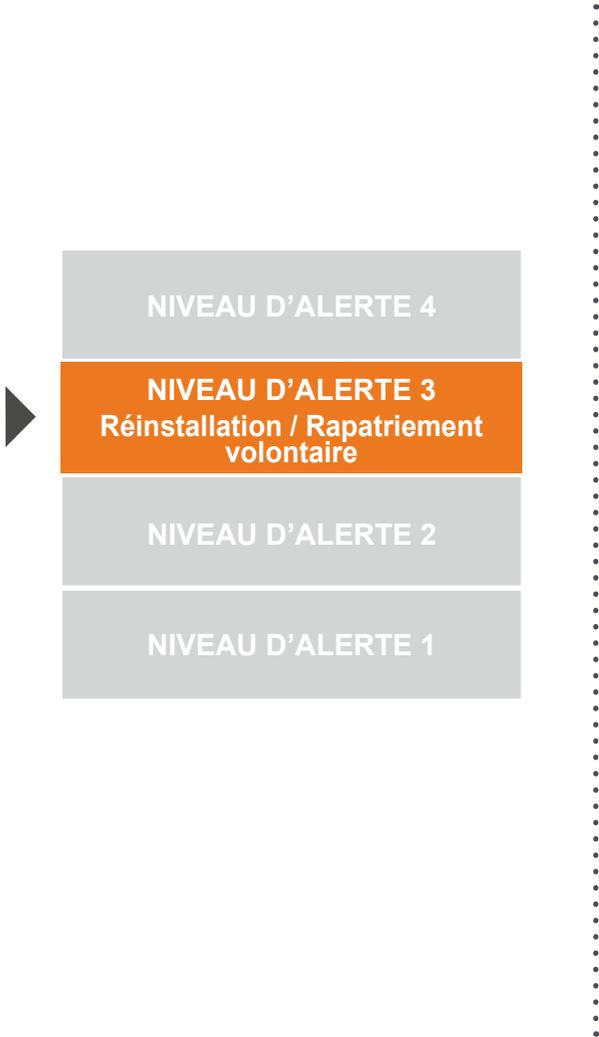
- ➔ Par l'ambassade
.....
.....
- ➔ Par les postes des pays voisins/d'assistance
.....
.....
- ➔ Par le bureau du pays d'origine
.....
.....
- ➔ Par la communauté des migrants
.....
.....





C. Mise en œuvre du plan

III NIVEAU D'ALERTE 3 / RÉINSTALLATION / RAPATRIEMENT VOLONTAIRE



INDICATEURS

1.
2.
3.

MESURES À PRENDRE

- ➔ Par l'ambassade
.....
.....
- ➔ Par les postes des pays voisins/d'assistance
.....
.....
- ➔ Par le bureau du pays d'origine
.....
.....
- ➔ Par la communauté des migrants
.....
.....





C. Mise en œuvre du plan

IV NIVEAU D'ALERTE 4 / ÉVACUATION OBLIGATOIRE



INDICATEURS

1.
2.
3.

MESURES À PRENDRE

- ➔ Par l'ambassade
.....
.....
- ➔ Par les postes des pays voisins/d'assistance
.....
.....
- ➔ Par le bureau du pays d'origine
.....
.....
- ➔ Par la communauté des migrants
.....
.....





D. Plan de mobilisation

Le plan de mobilisation fait référence au déplacement réel des personnes. Il inclut l'équipe de gestion de crise, les équipes de terrain, les équipes des postes proches, les équipes d'assistance, les équipes d'intervention rapide et les migrants.

I PRÉ-MOBILISATION

ZONE	POINTS DE RALLIEMENT	SITE DE RÉINSTALLATION POTENTIEL	ITINÉRAIRES SÛRS	POINT DE SORTIE PROBABLE <i>Voir les cartes du pays hôte</i>	TYPE <i>Désigne le mode de mobilisation (c'est-à-dire par bus du lieu de réinstallation à l'aéroport, puis par avion ou bateau)</i>	DISTANCE/ TEMPS DEPUIS LE SITE DE RÉINSTALLATION	REMARQUES:





D. Plan de mobilisation

Le plan de mobilisation fait référence au déplacement réel des personnes. Il inclut l'équipe de gestion de crise, les équipes de terrain, les équipes des postes proches, les équipes d'assistance, les équipes d'intervention rapide et les migrants.

II MOBILISATION

ÉQUIPE	DÉPLACEMENT <i>(terre, bus, avion, etc.)</i>	MISSION <i>(évacuation ou rapatriement)</i>



D. Plan de mobilisation

Le plan de mobilisation fait référence au déplacement réel des personnes. Il inclut l'équipe de gestion de crise, les équipes de terrain, les équipes des postes proches, les équipes d'assistance, les équipes d'intervention rapide et les migrants.

III RÉINSTALLATION

FOURNITURES NÉCESSAIRES	EXIGENCES MINIMUM	NOMBRE DE MIGRANTS RÉINSTALLÉS	BESOINS TOTAUX
EAU	1,5 litre par personne et par jour		
NOURRITURE	2,100 kCal par personne et par jour		
LOGEMENT	3,5 m2 par personne		
SANITAIRES	1 toilettes pour 20 personnes		



D. Plan de mobilisation

Le plan de mobilisation fait référence au déplacement réel des personnes. Il inclut l'équipe de gestion de crise, les équipes de terrain, les équipes des postes proches, les équipes d'assistance, les équipes d'intervention rapide et les migrants.

IV ÉVACUATION

DATE DU DÉPLACEMENT	MODE DE TRANSPORT	DÉTAILS DU VOL/VOYAGE	NOMBRE DE MIGRANTS À ÉVACUER	REMARQUE:





D. Plan de mobilisation

Le plan de mobilisation fait référence au déplacement réel des personnes. Il inclut l'équipe de gestion de crise, les équipes de terrain, les équipes des postes proches, les équipes d'assistance, les équipes d'intervention rapide et les migrants.

V TRANSIT

L'équipe	aide au transit des migrants évacués en
L'équipe	aide au transit des migrants évacués en
L'équipe	aide au transit des migrants évacués en

VI ARRIVÉE

Les équipes du bureau du pays d'origine aident les migrants évacués à leur arrivée.

VII APRÈS L'ARRIVÉE

Des services après l'arrivée sont proposés par les autorités publiques compétentes





E. Plan de communication

La communication est cruciale pour l'équipe de gestion de crise. C'est par la communication que l'information est reçue et diffusée, que les ordres sont donnés et acceptés. Les consulats sont un passage clé pour la diffusion de l'information et la communication avec les citoyens à l'étranger. En raison de leur présence dans le pays de destination, ils ont accès aux informations spécifiques du pays. Les mesures que les consulats peuvent prendre pour joindre leurs citoyens impliquent qu'ils soient familiarisés avec les contacts et procédures d'urgence et avec les plans de secours et d'évacuation. Des événements particuliers dans les postes consulaires, tels que les jours fériés, peuvent être une bonne opportunité pour contacter les migrants et de partager avec eux des informations.

Les sites Web consulaires peuvent compléter les réseaux sociaux et les autres méthodes dont disposent les citoyens pour contacter les membres de leur famille, afin de les tenir au courant de leur sécurité et de leurs besoins.

Les canaux de communication peuvent tirer parti des réseaux sociaux, des lieux de culte et des relations des migrants avec leurs familles et communautés dans leur pays d'origine. Impliquer les migrants et la société civile ou des organisations confessionnelles dans l'établissement des canaux de communication avant qu'une crise n'éclate peut faciliter la communication avec les migrants, particulièrement ceux qui sont difficiles à joindre en temps de crise.

MODE DE COMMUNICATION	VULNÉRABILITÉ	ALTERNATIVE





F. Besoins logistiques

La logistique comprend les provisions, l'équipement et les financements qui seront utilisés pour la mission.

Chaque équipe est chargée de préciser ses besoins logistiques et doit les préparer à l'avance.

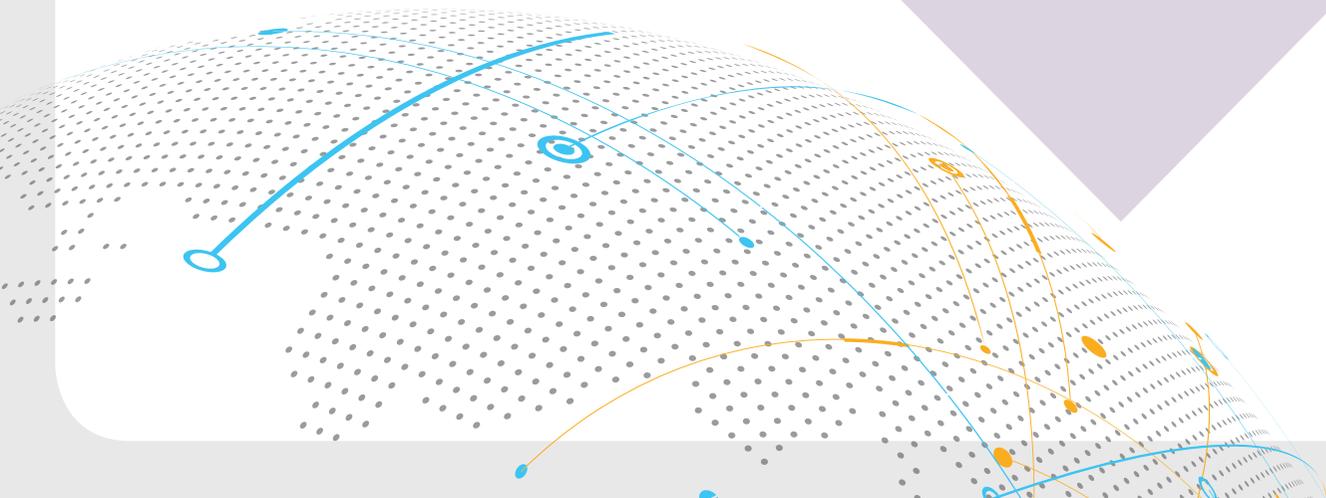
Cette partie du plan d'urgence se concentrera sur la logistique requise par les migrants pendant leur réinstallation ou leur évacuation.

ARTICLE	QUANTITÉ	PRIX ESTIMÉ PAR UNITÉ	PRIX TOTAL
TOTAL			





Annexes



B. Système de niveau d'alerte pandémique

CATÉGORIE: BLEU



DÉCLENCHEUR Statut par défaut des régions prédisposées aux maladies ou connues pour leur infrastructure médicale insuffisante pour faire face à une épidémie.



ACTIONS

- Collecte d'informations.
- Nombre de citoyens pour un pays donné, de préférence par région.
- Concentration géographique de citoyens.
- Condition physique des citoyens, particulièrement ceux qui sont considérés à haut risque, tel que le personnel médical.
- Infrastructures de santé dans le pays hôte.
- Localisation des principaux hôpitaux et laboratoires.
- Présence d'agences d'aide locales et internationales.
- Pathogènes passés et histoire des épidémies (consultez les alertes de l'OMS et le ministère de la Santé de chaque pays).
- Collaborez avec les agences gouvernementales compétentes du pays hôte et les organisations internationales.

CATÉGORIE: JAUNE



DÉCLENCHEUR Des cas sporadiques ou isolés de maladie, potentiellement épidémique, sont signalés. Un pathogène a causé des cas sporadiques ou a touché un nombre limité au sein de la population, mais n'a pas conduit à une contamination généralisée (c'est-à-dire interhumaine, aérienne, gouttelette respiratoire, contact direct, intoxication alimentaire, hydrique ou toute autre forme de transmission) suffisante pour entretenir une épidémie au niveau de la communauté.



ACTIONS

- Activation des structures d'assistance: autorités centrales du pays d'origine, postes voisins, communautés de migrants, autorités publiques du pays hôte, notamment le ministère de la Santé, organisations internationales, ONG de la santé
- Identifiez les zones d'épidémie et les vecteurs possibles d'infection
- Identifiez les groupes de citoyens les plus vulnérables
- Examinez les prévisions et les fournitures
- Diffusez des conseils médicaux par l'intermédiaire des coordinateurs régionaux
- Mettez à jour les besoins financiers prévus en fonction du nombre de citoyens dans votre juridiction
- Réexposez le plan d'urgence au personnel du consulat

POUR LES AUTORITES CENTRALES DU PAYS D'ORIGINE :

- Faites suivre les informations au département de la Santé et demandez une réunion de coordination avec les parties prenantes concernées.

B. Système de niveau d'alerte pandémique

CATÉGORIE: ORANGE



DÉCLENCHEUR Une contamination locale au sein de la communauté est signalée. Une transmission généralisée des pathogènes capable d'entretenir une épidémie au niveau de la communauté est avérée.



ACTIONS

- Diffusion des informations sanitaires les plus récentes parmi les citoyens et incitation à une restriction des déplacements, en soulignant qu'une diminution des contacts peut limiter la propagation de la maladie.
- Réexposez le plan d'urgence au personnel du consulat.
- Maintenez une liaison étroite avec le gouvernement hôte, particulièrement le ministère de la Santé, les organisations internationales et les ONG liées à la santé.
- Maintenez une liaison étroite avec les employeurs et les organismes employant des citoyens dans le pays quant à leurs plans de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs.
- Informez les autorités centrales du pays d'origine.

POUR LES AUTORITES CENTRALES DU PAYS D'ORIGINE

- Faites suivre les informations au département de la Santé et demandez une réunion avec les parties prenantes concernées.
- Faites un rapport sur l'épidémie au niveau de la communauté/ Faites un rapport sur les efforts de confinement/restrictions de déplacements du gouvernement hôte.
- Évaluation de la capacité et des infrastructures médicales du pays hôte.

MESURES PRISES PAR LE POSTE

- Il revient au Secrétariat des Affaires étrangères de décider de passer l'épidémie en catégorie orange et d'en informer le Président.
- Le secrétariat aux Affaires étrangères peut décider de demander l'arrêt du déploiement des travailleurs, à la fois pour les nouvelles embauches et les retours dans le pays infecté.

B. Système de niveau d'alerte pandémique

CATÉGORIE: ROUGE



DÉCLENCHEUR La transmission de la maladie se généralise dans les villes et provinces et/ou au delà des frontières du pays. La transmission généralisée des pathogènes n'a pas été contenue au niveau de la communauté et s'est propagée aux grands centres urbains et aux provinces. La transmission des pathogènes n'a pas été contenue dans les frontières nationales et s'est étendue à d'autres pays.



ACTIONS

- Surveillance du développement de la propagation de la maladie, particulièrement le vecteur de la maladie
- Cas nouveaux et actifs, ainsi que décès, cumulés par semaine et par division géographique
- Cas nouveaux et actifs, ainsi que décès, cumulés par secteur de population, particulièrement ceux qui sont identifiés à haut risque

FAITES UN RAPPORT SUR LA CAPACITÉ DE RÉPONSE À LA MALADIE AU NIVEAU NATIONAL

- Nombre et localisation des centres de traitement
- Nombre de lits de traitement
- Ratio personnel par lit
- Personnel soignant touché
- Accessibilité des laboratoires
- Désignation d'espaces de tri/d'enquête
- Présence de systèmes de transport sûrs vers les centres de traitement
- Capacité de diagnostic
- Accès à des laboratoires reconnus par l'OMS
- Nombre des tests pouvant être effectués par semaine
- Surveillance et recherche des contacts
- Intégralité des rapports hebdomadaires de surveillance active
- Nombre de contacts recherchés
- Pourcentage des contacts suivis pour toute la période d'incubation
- Pratiques funéraires sûres
- Nombre d'équipes funéraires entraînées et équipées
- Nombre de funérailles sûres par semaine

MOBILISATION SOCIALE

- Présence et capacité des programmes de mobilisation sociale
- Transport sécurisé des patients infectés
- Rapport sur les critères utilisés pour le dépistage au départ des aéroports internationaux, des ports et des principaux postes frontaliers terrestres

POUR LES AUTORITES CENTRALES DU PAYS

- Faire suivre les informations au département de la Santé et demander une réunion avec les parties prenantes concernées.
- Rapport concernant l'épidémie au niveau de la communauté et/ou international / Rapport sur les efforts de confinement du gouvernement hôte
- Évaluation de la capacité et des infrastructures médicales du pays hôte
- Rapport sur les restrictions de déplacements
- Mobilisation de l'OMS et des ONG internationales de santé

MESURES PRISES PAR LE POSTE

- Le secrétariat des Affaires étrangères décide de passer l'épidémie en catégorie rouge et d'informer le Président
- Le secrétariat des Affaires étrangères peut recommander au secrétariat du Travail l'arrêt du déploiement des travailleurs, à la fois nouvellement engagés et de retour dans les pays infectés.
- Le secrétariat des Affaires étrangères peut recommander une interdiction de voyager dans les pays touchés.
- Le secrétariat des Affaires étrangères peut suspendre les régimes de visas, ad interim, dans les pays touchés.

Retour à Évaluation
des risques et
identification des
menaces





C. Aide-mémoire niveaux d'alerte

NIVEAU D'ALERTE 1			NIVEAU D'ALERTE 2			NIVEAU D'ALERTE 3			NIVEAU D'ALERTE 4		
Déclencheur			Déclencheur			Déclencheur			Déclencheur		
Tâches du CMT			Tâches du CMT			Tâches du CMT			Tâches du CMT		
Tâches des équipes de postes voisins			Tâches des équipes de postes voisins			Tâches des équipes de postes voisins			Tâches des équipes de postes voisins		
Tâches des équipes d'assistance			Tâches des équipes d'assistance			Tâches des équipes d'assistance			Tâches des équipes de postes voisins		
Tâches des migrants			Tâches des migrants			Tâches des migrants			Tâches des migrants		





D. Enregistrement des migrants



Les systèmes d'enregistrement des citoyens à l'étranger permettent aux États d'origine de contacter les migrants en cas de crise et de leur fournir des informations sur la crise et l'aide disponible. Les États peuvent sensibiliser les migrants à la mise à disposition de systèmes d'enregistrement et augmenter les taux d'enregistrement:

- ➔ en concevant des systèmes d'enregistrement en ligne conviviaux et faciles à utiliser, plutôt que des formulaires papier et des procédures exigeant la présence physique de la personne concernée;
- ➔ en limitant la quantité d'informations personnelles à communiquer, notamment le statut d'immigration;
- ➔ en donnant des informations sur le but et l'importance de l'enregistrement;
- ➔ en fournissant des instructions claires (avec des liens accessibles vers les systèmes d'enregistrement) sur « comment et quand s'enregistrer »;
- ➔ en fournissant une aide claire sur la façon dont les données et informations seront protégées et traitées;
- ➔ en offrant des avantages aux citoyens enregistrés, y compris une information actualisée des risques et de la situation dans les pays de destination;
- ➔ en diffusant des informations sur les systèmes d'enregistrement par l'intermédiaire des sites Web, des réseaux sociaux, du courrier électronique, de l'affichage dans les aéroports et les centres de voyage;
- ➔ en fournissant des informations sur les systèmes pendant la formation avant le départ ou l'orientation après l'arrivée.



1. L'enregistrement des ressortissants pendant une situation d'urgence en cours doit respecter les directives suivantes:

- a) Enregistrer les ressortissants dans l'ordre, au jour le jour.
- b) La liste d'enregistrement doit être utilisée comme base pour la montée dans les bus, avions ou bateaux au départ.
- c) Lister les ressortissants individuellement, en veillant à ce que les membres d'une même famille soient listés ensemble.
- d) Informer les ressortissants des objectifs de l'enregistrement en situation d'urgence, des plans relatifs au logement, à la nourriture, aux déplacements (que ce soit pour une réinstallation dans le pays ou un rapatriement dans le pays d'origine).

L'enregistrement des ressortissants peut être classé par groupes (tels que la profession) ou en fonction des lieux/zones de résidence.

Si possible, les noms des ressortissants qui ont quitté le pays hôte doivent être retirés de la liste ou annoter leurs formulaires en mettant « a quitté de (nom du pays) avec la date de départ ».

Les formulaires d'enregistrement remplis sont classés par ordre alphabétique des noms de famille, par souci de commodité.



2. Autres occasions/sources/moyens par lesquels l'ambassade peut entrer en contact avec les ressortissants et garantir leur enregistrement ou occasions/rassembléments/réunions de ressortissants:

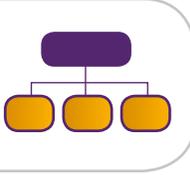
- Compétitions sportives (p. ex. basket-ball)
- Réunions sociales (p. ex. anniversaires)
- Associations de ressortissants
- Groupes et rassemblements religieux
- Autres occasions diverses au cours desquelles les ressortissants se réunissent pour différentes raisons

L'ambassade doit alimenter constamment l'enregistrement des ressortissants, en le tenant à jour en permanence.

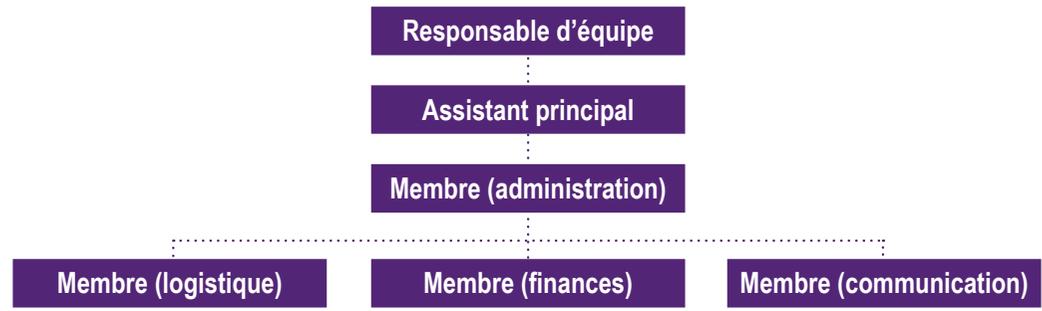


Retour à Création des équipes de gestion de crise et des équipes d'assistance

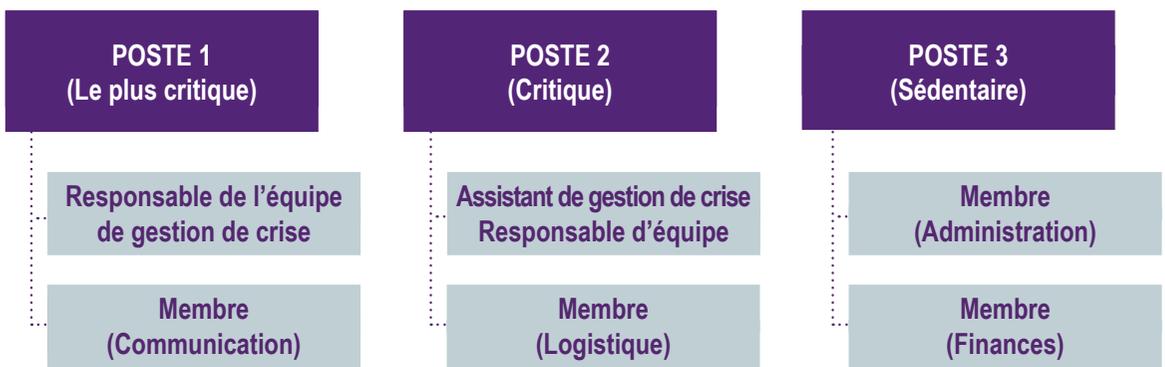
E. Organigramme de l'équipe de gestion de crise (Crisis management team, CMT)



Les trois plus hauts responsables de l'ambassade ou du consulat doivent être nommés aux trois fonctions principales du CMT. Les trois autres membres assistants sont choisis dans le personnel restant, mais habituellement, les représentants de l'ambassade assumant des fonctions liées aux finances, à la gestion des biens et à la communication sont nommés pour remplir les mêmes rôles pour le CMT.

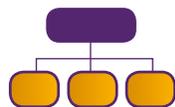


De plus, le CMT doit être organisé en trois postes de huit heures, afin de garantir une présence permanente au centre opérationnel de crise. Par ailleurs, cela prévient le risque de surmenage des membres du CMT.



E. Organigramme de l'équipe de gestion de crise (Crisis management team, CMT)

Retour à Création des équipes de gestion de crise et des équipes d'assistance



Le premier poste gèrera les moments considérés comme critiques pendant le cycle opérationnel. Le deuxième poste prendra le relais du premier; tandis que le troisième gèrera les moments connaissant moins de développements ou de rythme.

Exemple de calendrier:

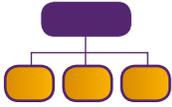
PÉRIODE	POSTE 1	POSTE 2	POSTE 3
0000H – 0800H (Période supposée calme)	<ul style="list-style-type: none">• Repos	<ul style="list-style-type: none">• Effectuer des rapports et des tâches administratives• Aider l'équipe du poste 3 si nécessaire	<ul style="list-style-type: none">• Tenir le centre opérationnel de crise• Surveiller les événements critiques
0800H – 1600H	<ul style="list-style-type: none">• Tenir le centre opérationnel de crise• Assurer la responsabilité et la direction des opérations de gestion de crise	<ul style="list-style-type: none">• Repos	<ul style="list-style-type: none">• Effectuer des rapports et des tâches administratives• Aider l'équipe du poste 1 si nécessaire
1600H – 0000H	<ul style="list-style-type: none">• Effectuer des rapports et des tâches administratives• Aider l'équipe du poste 2 si nécessaire	<ul style="list-style-type: none">• Tenir le centre opérationnel de crise• Assurer la responsabilité et la direction des opérations de gestion de crise	<ul style="list-style-type: none">• Repos

La rotation des postes présente les avantages suivants:

1. Il y a toujours du personnel pour tenir le centre opérationnel de crise.
2. Deux équipes au moins sont en poste et peuvent s'entraider si besoin.
3. Un responsable est toujours présent pendant les périodes les plus critiques.
4. Le calendrier peut être tenu même pour une crise de longue durée.

E. Organigramme de l'équipe de gestion de crise (Crisis management team, CMT)

Retour à Création des équipes de gestion de crise et des équipes d'assistance



Profil des membres du CMT:

Responsable d'équipe

- L'ambassadeur ou le consul général
- Responsabilité
- Maturité
- Sang-froid sous la pression
- Esprit de décision

Assistant principal de l'équipe de gestion de crise

- Le chef adjoint de la mission
- Responsabilité
- Maturité
- Assurance
- Capacité à gérer conjointement plusieurs tâches
- Capacité d'organisation

Assistant principal de l'équipe de gestion de crise

- Représentant de troisième rang ou cadre administratif
- Maturité
- Attention aux détails
- Capacité d'organisation

Membre (finances)

- Cadre financier
- Connaissance des systèmes de financement
- Attention aux détails

Membre (logistique)

- Cadre responsable des biens
- Attention aux détails
- Connaissances en réseautage
- Assurance

Membre (communication)

- Connaissance approfondie des technologies de l'information et de la communication
- Capacité à mettre en place des communications horizontales et transversales
- Sang-froid sous la pression

Ce modèle de plan consulaire d'urgence a été produit par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD), en coopération avec la Commission des Philippines à l'Étranger (CFO), pour une série de séminaires de renforcement des capacités dans le cadre du projet financé par l'Union européenne « Migrants dans les Pays en Crise (MICIC): Soutenir une approche basée sur les faits pour une action efficace et concertée des États ».

Pour plus d'informations, merci de contacter l'équipe MICIC-ICMPD

Migrants dans les pays en crise:

Soutenir une approche basée sur les faits pour une action efficace et concertée des États

Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD)

T: +32 2 233 1167

F: +32 2 231 1430

icmpd-micic@icmpd.org

www.icmpd.org/MICIC

